

Une situation ... électrique !

La dynamique fluviale, vous connaissez ? C'est tout simplement la liberté que prend un fleuve pour modifier parfois de façon spectaculaire au gré des crues le tracé habituel de son lit. L'Allier, rivière majestueuse qui traverse notre belle Auvergne, modifie elle aussi régulièrement son parcours, notamment dans la Réserve Naturelle du Val d'Allier (large plaine favorable à de telles modifications).

De toute évidence, cette divagation pose parfois problème aux infrastructures construites sur les rives de l'Allier, même si à l'époque de leur construction elles se trouvaient à une distance respectable des rives. C'est le cas pour un pylône Haute Tension construit sur la commune de Toulon Sur Allier (03) qui fut lors de son implantation installé à une distance éloignée des berges de l'Allier, et qui au fil du temps, au gré de cette divagation, s'est retrouvé juste en bordure de rivière. « RTE » (Réseau de Transport d'Électricité), société responsable de la gestion de ces pylônes, s'inquiéta à juste titre de la possible destruction de ce pylône lors d'une crue majeure !

Avec l'accord des gestionnaires de la réserve et des services de l'État concernés, il fut décidé qu'un enrochement provisoire au pied de ce pylône serait construit afin de permettre des travaux de consolidation de ce dernier pour éviter tout risque dans le futur. Bien évidemment, comme tout ce qui est provisoire, cet enrochement devait être enlevé afin de ne point perturber la dynamique fluviale de l'Allier et lui laisser la possibilité de se déplacer à sa guise.

Malheureusement, au mépris des textes concernant la réglementation de la Réserve Naturelle, la loi sur l'eau, la préservation des ZSC (directive habitats) et ZPS (directive oiseaux) du réseau Natura 2000, l'ensemble des actions entreprises dans le cadre du Plan Loire, et les réflexions du Grenelle de l'Environnement sur la trame verte et bleue, fin septembre, surprise : le préfet de l'Allier a autorisé RTE à laisser cette digue en l'état, ce qui inévitablement empêchera l'Allier de divaguer librement lors des prochaines crues.

Cette décision, prise sans consulter les gestionnaires de la réserve ou les services de l'État concernés, est inacceptable ! Elle pourrait de plus créer un précédent incitant dans l'avenir à la création d'autres enrochements de ce genre, ce qui serait une catastrophe écologique majeure pour l'Allier !

C'est pourquoi un collectif d'associations, dont la LPO Auvergne, a décidé de réagir en intervenant auprès du préfet pour lui demander de faire le nécessaire afin que cet enrochement soit enlevé au plus vite ! Parallèlement à cette démarche, nous étudions les aspects juridiques de cette affaire.

Nous vous tiendrons informés lors d'un prochain LPO info des suites données à ce dossier, en espérant que cet enrochement disparaisse le plus rapidement possible !

Bernard RAYNAUD -

Président de la LPO Auvergne

Sommaire

p. 2 Nature près de chez vous

Nourrir les oiseaux en Hiver

p. 3 Piaf du trimestre

La grue cendrée

p. 4 Espaces protégés

Les réserves naturelles auvergnates/Projet de réserve de biosphère

P. 6 Actualités/Expertise/Conservation/
Sensibilisation

Faune-auvergne.org/Carnets découvertes/Cistudes/Marais de
Lambre/we du 9 & 10 janvier 2010/Atlas nationaux : oiseaux nicheurs
et hivernants

P. 8 Vie associative

Chouette chevêche/ Zoom migration/ Nouvelle expo/ Journées du
patrimoine 2009/ Busard cendré

p. 10 Nouvelles du monde

P. 11 Portrait

Johanna OUZIAUX vétérinaire au centre de
soins pour oiseaux blessés



AUVERGNE





NATURE PRES DE CHEZ VOUS

Nourrir les oiseaux en Hiver

Déposez la nourriture deux fois par jour :

— le matin (en priorité) : après une nuit de jeûne les oiseaux doivent d'urgence reconstituer leurs réserves.

— en fin d'après midi, pour leur permettre de constituer les réserves nécessaires pour la longue nuit.

Ne donnez jamais d'aliments salés, de pain rassis, de gâteaux secs, de noix de coco desséchée.

Gardez vos restes de repas constitués de graisse, os à moelle, riz bouilli et pommes de terre cuites

Dans les mangeoires, déposez des graines (tournesol, millet), des aliments pour chiens et chats.

Pour les acrobates suspendez des cacahuètes attachées en chapelet, et des boules de graisse.

Placez la nourriture hors de portée des chats (prédateurs omniprésents et toujours aux aguets)

Pensez à mettre de l'eau, sans rajouter ni alcool, ni sel, ni antigel, et la renouveler plusieurs fois dans la journée en cas de gel.

N'arrêtez pas le nourrissage au cours de l'hiver une fois que vous avez commencé.

Un déplacement, aller retour, pour visiter une mangeoire vide occasionne une dépense inutile d'énergie.

Déplacez la mangeoire au moins une fois dans l'hiver; ne laissez pas s'accumuler les fientes, ni les vieux aliments.

Diminuez progressivement les apports de nourriture dès les premiers beaux jours avec l'arrivée du printemps.

Surtout pas de nourrissage pendant l'élevage des jeunes.

Jacques CHANY, Groupe local de Courmon



ph. : Jacques Chany

Particuliers, élus, chefs d'entreprise, directeurs d'établissement, favorisez la protection de la biodiversité en devenant REFUGE LPO

Renseignements et brochures disponibles au 04 73 36 39 79 ou sur www.lpo.fr



Refuges[©]
LPO

Bien qu'on ne puisse sélectionner les espèces en quête de nourriture, elle devra, en priorité, viser et être adaptée aux espèces les plus petites, les plus vulnérables.

En effet, si on compare deux sujets de forme identique mais de tailles différentes, le plus gros a une surface relativement plus petite : un canard est 1000 fois plus gros qu'une mésange mais a une surface enveloppe seulement 100 fois plus grande.

Le rapport surface (enveloppe corporelle en contact avec le milieu extérieur) / volume est un facteur déterminant et prépondérant sur la vitesse de perte d'énergie.

Les conséquences des pertes caloriques sont inversement proportionnelles à la taille

avec sa taille et ses réserves de graisse correspondantes, le canard pourra se passer de manger pendant plusieurs jours, tandis qu'un jeûne de 8h pour une mésange lui sera fatal la nuit suivante.

PIAF DU TRIMESTRE

LA GRUE CENDREE (*Grus grus*)

C'est l'un des plus grands oiseaux d'Europe, avec une envergure de 2 m et un poids de 4 à 6 kg. Elle revêt un plumage d'un gris presque uniforme. L'adulte se distingue par le contraste noir et blanc au cou et à la tête, marquée d'une tache rouge vif et possède une queue en panache. Le jeune présente au niveau du cou un plumage brunâtre (couleur chocolat au lait) qu'il ne conserve qu'un an.

Les grues cendrées nichent dans les marais au nord de l'Europe (Finlande, Scandinavie, Pays baltes, Pologne, Russie ou Allemagne). Elles ont en principe 1 ou 2 jeunes. Elles rejoignent leurs sites d'hivernage français ou espagnols en automne et leurs territoires de reproduction au printemps en traversant la France. Ce flux migratoire est constitué par la population ouest européenne.

Leur vitesse de vol varie en fonction des vents (40 à 80 km/h). Elles voyagent aussi bien de jour que de nuit.

Après avoir connu une diminution des effectifs jusqu'au milieu des années 60, la population de la grue cendrée est actuellement en expansion. L'estimation de ses effectifs était en 1977 d'environ 40 000. En 2007 on l'estime à 223 000 individus.

Lors de ces migrations pré et post nuptiales, les grues survolent notre région Auvergne la plupart du temps en formation (V) et en claironnant très fortement. Autrement dit, elles ne passent pas inaperçues !

Les données sur 10 ans, du nombre de passages de nuit (qui ne permettent pas le dénombrement des individus), de même que le nombre de passages de jour sans dénombrement (observations rapportées sans précision du nombre d'individus) grandissent d'année en année, en liaison avec l'augmentation du nombre d'observateurs.

Les chiffres de printemps sont moins élevés que les chiffres d'hiver. En effet, les grues, lorsqu'elles « descendent », prennent leur temps ; bien souvent elles « décollent » du Lac du Der en Champagne le matin et survolent la région Auvergne dans l'après-midi, alors qu'au printemps la majorité des grues partent d'Espagne, en principe ne s'arrêtent pas et passent au-dessus de l'Auvergne de nuit. D'où de nombreux vols non comptabilisés.

Les deux plus importants sites d'hivernage de la grue cendrée en France se situent en Champagne Ardenne (Lac du Der) et en Aquitaine (Captieux, Arjuzanx). Quelques unes hivernent également dans la réserve du Val d'Allier.

La Ligue pour la Protection des Oiseaux de Champagne Ardenne anime le Réseau Grues France qui regroupe tous les organismes et associations français s'intéressant aux grues cendrées. Les rôles de ce réseau sont multiples : il anticipe les mouvements migratoires, informe le public et les médias, suit les effectifs, recherche les oiseaux bagués, étudie les couloirs de migration, comptabilise les individus

sur les différents sites d'hivernage... Des synthèses nationales sont faites par la LPO Champagne Ardenne, que vous pouvez trouver sur le site de cette association et des synthèses régionales sont également faites. Vous pouvez consulter ces données (hivers et printemps des 5 dernières années) sur www.lpo-auvergne.org dans la page Actu : Migration des Grues Cendrées. Sur cette page Actu vous pouvez également suivre l'évolution de la migration de la grue cendrée sur l'Auvergne grâce à une carte interactive.

Si vous avez observé des grues cendrées, quelques renseignements sont nécessaires pour l'élaboration de ces synthèses : la date, la commune, le lieu dit, l'heure (très important), la direction et éventuellement la météo.

Vous pouvez SAISIR tous ces renseignements directement sur notre banque de données en ligne : faune-auvergne.org

Vous pouvez également TRANSMETTRE vos observations par internet sur l'adresse e mail n.deschaume@wanadoo.fr de la coordinatrice régionale Nicole Deschaume

Vous pouvez aussi TÉLÉPHONER à la LPO au 04 73 36 39 79 qui transmettra vos observations à la coordinatrice régionale.

Nicole DESCHAUME

Migration des grues — Automne 2009

La première vague migratrice s'est effectuée au dessus de l'Auvergne du lundi 12 au jeudi 15 octobre. Lundi 12 octobre des grues au-dessus de l'Allier : 2140. Mardi 13 octobre toujours au-dessus de l'Allier : 2921 et au-dessus du Puy de Dôme : 120. La nuit du mercredi 14 au jeudi 15 octobre, 50 données de nuit au-dessus de la région de Clermont Ferrand (63). Mercredi 14 octobre elles passent au-dessus du Puy de Dôme (7454) après avoir survolé l'Allier (6464) et continuent leur chemin au-dessus du Cantal (822). Jeudi 15 octobre elles passent au-dessus de l'Allier (7628) et au-dessus du Puy de Dôme (504).

Un second passage a survolé l'Allier entre le 27 octobre et le 2 novembre (environ 3000 grues).

Timides passages les 8, 9, 11 et 12 novembre (environ 800).

Bilan provisoire (mise à jour le 19/11/09):

- Allier : 16536
- Puy de Dôme : 8743
- Cantal : 922
- Haute Loire : 58

TOTAL AUVERGNE : 26259

ph. Nicole Deschaume



ESPACES PROTEGES

Les réserves naturelles auvergnates (deuxième partie)

La réserve naturelle nationale du Val d'Allier

Créée le 25 mars 1994, la réserve naturelle du Val d'Allier constitue l'aboutissement de longues années de combat des naturalistes auvergnats pour la conservation d'un site quasi unique en France. En effet, à cet endroit, la rivière Allier possède encore toutes les capacités de divagation de son lit au gré des crues car elle n'y a jamais été endiguée. Il s'ensuit un ensemble de milieux instables dans le temps, régulièrement rajeunis par la montée des eaux, créant des méandres morts plus ou moins alimentés par les eaux de la rivière, de vastes plages de galets colonisées par la végétation, le tout bordé par de belles ripisylves. Gérée conjointement par la LPO Auvergne et l'ONF, la zone protégée, longue de 20 km, s'étend sur 1450 ha, entre les communes de Bressolles et de Saint-Loup. L'avifaune est remarquable : sternes naine et pierregarin nichent sur les flots, hirondelle de rivage et guêpier sur les falaises alluvionnaires, l'œdicnème et le petit gravelot sur les vastes étendues de galets, faucon hobereau et mésange boréale dans les ripisylves, les héronnières accueillent 4 espèces régulières : héron cendré, bihoreau gris, aigrette garzette et héron garde-bœufs, en attendant la grande aigrette. En 1995, il s'y est ajouté le crabier chevelu. La cigogne blanche est devenue un nicheur régulier. En tout, 110 espèces d'oiseaux se reproduisent dans le périmètre de la réserve. Il faut leur ajouter les hivernants (grue cendré, grand cormoran, grande aigrette, sarcelles d'hiver, colvert...) et les espèces de passage comme le spectaculaire balbuzard pêcheur (qui nichera peut-être lui aussi un jour ?). La réserve, c'est aussi 45 espèces de mammifères (dont le castor et la loutre) une cinquantaine de libellules, plus de 700 coléoptères dont 16 coccinelles, une quarantaine de poissons avec le saumon, la grande alose et la bouvière, plus de 600 fleurs... L'Espace Nature du Val d'Allier, 8 bd de Nomazy à Moulins, accueille les visiteurs. Cet espace muséographique, créé par la LPO, comprend des salles d'expositions, un coin vidéo, une borne interactive.

La réserve naturelle nationale du rocher de la Jaquette

Cette réserve de 18 hectares a été créée le 18 octobre 1976 pour protéger un site de nidification du Grand-duc, espèce rare à l'époque et toujours présent sur le site. C'est la plus petite de nos réserves naturelles nationale. Située entre le plateau du Cézallier et la partie basse des Couzes, elle se singularise par la richesse de ses peuplements d'insectes avec 88 espèces de papillons de jour et 31 de sauterelles et criquets. Leur maintien nécessite une gestion visant à maintenir les milieux ou-

verts. La réserve, d'accès réglementé, est gérée par la Société pour l'Etude et la Protection de la Nature dans le Massif-Central.

La réserve naturelle nationale des sagnes de la Godivelle

Créée le 27 juin 1975, située sur le plateau du Cézallier à 1200 m d'altitude, cette réserve est la doyenne des réserves auvergnates. Elle s'étend sur 24 hectares en deux sites distincts et elle protège une zone tourbeuse, dont une partie borde le lac dit d'en bas mais qui est en dehors de son périmètre. La surface d'eau libre du lac régresse peu à peu suite au développement de la végétation et à son comblement, évolution naturelle des tourbières. La flore comporte des espèces rares et protégées, inféodées à ces milieux humides particuliers, comme la droséra et l'andromède. Dix-neuf espèces de libellules vivent sur la réserve. Une aire d'information avec longue vue située en bordure du lac permet l'accueil des visiteurs. Dans le bourg de La Godivelle, une exposition ouverte tous les jours en été présente le patrimoine de la réserve. La gestion est assurée par le Parc naturel régional des volcans d'Auvergne.

Les réserves naturelles régionales

La loi de 1976 sur la protection de la nature avait institué les réserves naturelles volontaires. La région auvergne en abritait quatre : Cratère du Mont Bar (4,3 hectares, 43), Puy de Marmant (13 hectares, 63), Menat (1 hectares, 63) et Nassigny (29,41 hectares, 03). Elles étaient créées à la demande des propriétaires pour une durée définie renouvelable. La loi démocratie et proximité du 28 février 2002 a supprimé ces réserves et a donné aux régions la possibilité de créer des réserves naturelles dites régionales. Mais contrairement à ce qui est prévu pour les réserves nationales, la réglementation ou l'interdiction de la chasse ou de la pêche, de l'extraction de matériaux et de l'utilisation des eaux ne sont pas prévues dans ces réserves. La région Auvergne a prévu d'en créer 10 dans les années à venir. Les anciennes réserves volontaires auraient dû être rattachées à ces nouveaux espaces protégés mais ce rattachement ne semble pas automatique et la région devrait se prononcer durant l'année 2010.

Pour en savoir plus : <http://www.reserves-naturelles.org/accueil/accueil.asp>

Alex CLAMENS avec la collaboration de Pierre-André DEJAIFVE



ph. Romain Riols

Projet de réserve de biosphère des sources de la Loire et de l'Allier

Soutenu par le WWF, SOS Loire Vivante, la LPO Auvergne, le Conservatoire Botanique National du Massif Central et le CEPA, un projet de réserve de biosphère de l'UNESCO est actuellement à l'étude. Le périmètre pressenti qui représente 3 300 km² s'étend des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'au Puy et Brioude en englobant pratiquement l'ensemble de leur réseau hydrographique ainsi que la partie amont du Lignon.

Déjà, le comité MAB s'est prononcé favorablement sur ce périmètre arguant du fait qu'il n'existait pas à l'heure actuelle de réserve créée selon une logique de bassin versant.

Trois missions sont confiées aux réserves de biosphère :

- la conservation de la nature,
- le développement économique durable du territoire,
- l'éducation, l'information, la formation, la recherche.

Une réserve de biosphère est donc plus qu'un simple sanctuaire de la nature, il s'agit d'un véritable outil de Développement Durable d'un territoire. A ce jour, il n'existe en France que 10 réserves de biosphère et d'envisager qu'une partie importante de la Haute-Loire puisse demain être une nouvelle réserve de biosphère n'est que justice vis à vis d'un territoire aussi riche, diversifié et préservé. Ce projet intégrerait plusieurs secteurs déjà protégés par les zones Natura 2000, les Espaces Naturels Sensibles et la Réserve biologique domaniale du Mézenc et compléterait les autres procédures actuellement en cours que sont les projets de réserve nationale naturelle du Haut-Allier et de Parc Naturel Régional du Haut-Allier porté par le SMAT du Haut-Allier.

Si les choses sont aujourd'hui bien engagées, nous attendons maintenant que le Conseil Général de la Haute-Loire prenne l'initiative de lancer le processus (son Président s'est déjà prononcé favorablement), condition indispensable de labellisation par l'Unesco. Après, s'engagera un long processus d'une durée minimum de 2 ans où les associations dont la LPO Auvergne auront toutes leurs places pour favoriser l'émergence de cette réserve.

Jean-Christophe GIGAULT

ACTUALITÉS : EXPERTISE CONSERVATION SENSIBILISATION

Une petite révolution dans le monde naturaliste: la saisie des données d'observation sur Internet...

Une petite visite dans les locaux de la LPO, dans la pièce réservée aux « experts » - chargés d'étude et ornithologues- montre l'ampleur du problème des archives des observations ornithologiques : des dizaines de cartons bourrés de milliers de fiches en papier ! Depuis les années soixante-dix, l'ornithologue scrupuleux fournit ses observations à l'association sur de petites fiches standardisées..

Ces fiches ont servi à réaliser de nombreuses synthèses ornithologiques, et l'utilité de ces observations pour protéger les oiseaux n'est plus à démontrer: la LPO n'aurait jamais réalisé tous ses projets sans cette base scientifique rigoureuse. Mais ces milliers de données sont très difficiles à utiliser sans une profonde expérience en spéléologie....

En mars dernier, une petite révolution ornithologique a eu lieu : **la LPO Auvergne a ouvert un site Internet spécial — faune-auvergne.org — pour que la récolte de ces données soit désormais plus efficace, précise et rigoureuse, tout en étant utile à l'observateur.**

Le succès de cette innovation était prévisible : près de 300 inscriptions en 6 mois, et des milliers de données archivées. Près de 200 000 observations d'archive ont aussi été importées.

Tout le monde est gagnant : l'observateur qui dis-

pose d'un outil GRATUIT, sans équivalent technologique actuellement, permettant de situer ses observations avec une précision extrême sur une carte, de retrouver et trier toutes ses données, et même d'accéder à des données collectives sous certaines conditions. La LPO qui peut ainsi utiliser les données ornithologiques qui lui sont confiées pour réaliser des inventaires, des cartographies avec un gain de temps et une réactivité accrues.

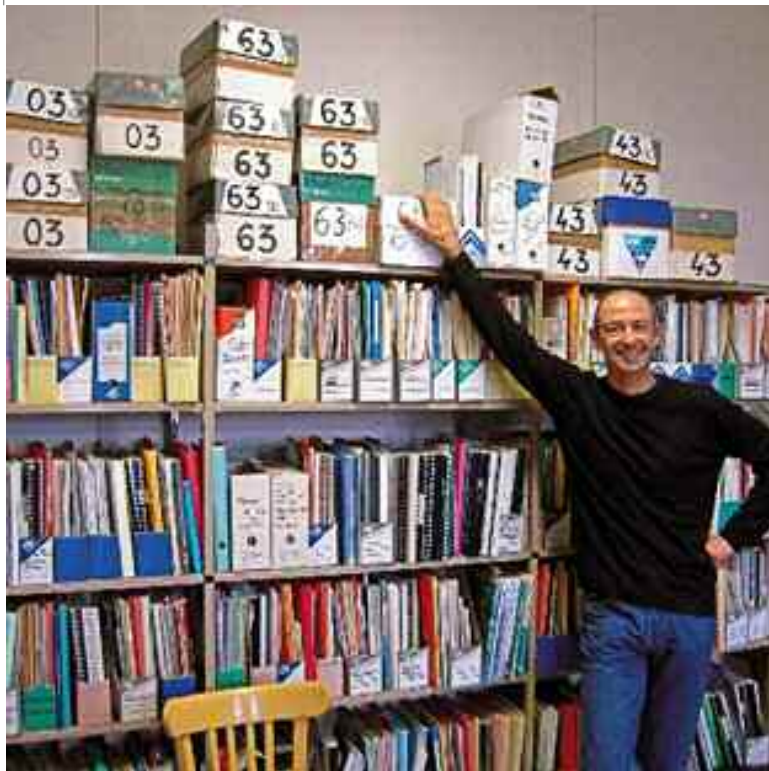
Le principal progrès est bien sûr la situation géographique PRÉCISE des données, automatique avec une carte satellite : on en rêvait depuis dix ans !

Un autre atout, plutôt un effet secondaire bénéfique, est dans la fiabilité des données : en effet, elles sont contrôlées quasiment en direct par un groupe d'ornithologues, vérifiées, corrigées, et le taux d'erreur est bien moindre que sur les fiches traditionnelles sur papier. Le propre d'une donnée scientifique est qu'elle soit reproductible, ou à défaut vérifiée et validée collectivement dans le cas des données naturalistes: la donnée isolée dans le carnet et qui reste confidentielle n'a pas de valeur scientifique. Le site faune-auvergne offre ce type de fonctionnement. De plus, les données d'observation ne restent plus inutilement dans les carnets de notes : elles servent réellement à la protection des oiseaux.

Enfin, plus besoin d'installer sur son ordinateur des logiciels payants, avec des mises à jour compliquées, tout est en ligne, et les améliorations sont régulières et automatiques (par exemple, bientôt, vous pourrez archiver vos obs. de mammifères) !

François GUÉLIN

François Guélin —
ph. Romain Riols



Bloc-note: « tout sur Faune-auvergne.org »

— C'est fait par qui ?

- c'est un logiciel spécialement conçu, développé et financé par le réseau LPO via une entreprise spécialisée.

La «gestion» scientifique et technique, au jour le jour, est effectuée par des bénévoles et des salariés de l'association

— Et ça marche ?

- sûr ! 80 000 données saisies entre mi-mars et mi-novembre (sur 8 mois), ce qui veut dire qu'en un an nous aurons fait aussi bien que sept années d'enquête « Atlas » sur fiches papier !

— Comment participer ?

- aller sur <http://www.faune-auvergne.org/> et puis s'inscrire, c'est tout...

— Que deviennent mes obs ?

- vous pouvez les consulter à loisir, les trier, les cartographier... vous autorisez la LPO Auvergne à les utiliser dans des actions d'étude et de protection.

— Et mes obs d'oiseaux rares, tout le monde va les voir ?

S'il s'agit d'espèces dont les sites de reproduction doivent rester discrets, vous pouvez faire le choix de masquer l'observation : elle sera invisible sur le site web, sauf pour vous.

Le carnet de découvertes

Destiné à un public familial, le carnet de découvertes du site de la Boire des Carrés (St Rémy-en-Rollat, Charmeil), sorti en octobre, permet de rendre la visite des sentiers plus attractive. Les petits comme les grands apprendront de manière ludique et interactive à poser une oreille et un regard neuf sur la nature qui les entoure.

Le carnet est disponible auprès de la LPO Auvergne et de la Communauté d'agglomération de Vichy Val d'Allier. Au cours d'une action de communication au printemps prochain, le document sera diffusé dans le secteur de Vichy.

Charline GIRAUD et Jean-Jacques LALLEMANT

Des nouvelles des Cistudes

Dans le dernier numéro du LPO info, nous vous présentions le programme Cistude d'Europe, mené sur le site de la Boire des carrés. Les tortues étant désormais rentrées en hibernation, les sessions de captures sont terminées pour l'année. Nous comptons à ce jour 59 individus marqués, dont 17 jeunes en pleine croissance. Un émergent (à peine sorti de l'œuf) a aussi été observé. On estime à 90 l'effectif total de la population. Les sessions de piégeage recommenceront dès mars prochain afin de pouvoir capturer les individus manquants!

Nous cherchons des bénévoles pour participer aux sessions de captures qui auront lieu pendant toute la période d'activité (mars à juillet).

Contact: Charline GIRAUD 04 79 36 39 79

Marais de Lambre

Dans ces colonnes, le marais de Lambre, à Gerzat, a déjà été présenté. Suivi par la LPO dès le milieu des années 80, ce site s'est révélé être un petit bijou écologique par les espèces rares qu'il abrite (faune et flore). Rappel : c'est la station de *Carex* à épis d'orge (*Carex hordeistichos*) la plus importante de France. En 1994, une convention de gestion fut signée avec la commune, officialisant les actions de la LPO sur ce marais. Cette année, avec la Mairie, nous avons réalisé un dossier qui a permis la labellisation du "marais de Lambre" au titre des Espaces Naturels Sensibles d'initiatives locales, par le Conseil Général du Puy-de-Dôme. Cela permettra de conforter et d'amplifier les actions de gestion, les sources de financement pour protéger mieux le "marais de Lambre".

Charline GIRAUD et Jean-Jacques LALLEMANT

Week-end des 9 & 10 janvier 2010 Comptage simultané des Milans royaux hivernants

Comme tous les ans, en ce début janvier, nous comptons sur vous pour assurer le dénombrement



ph. lpo-Auvergne

des Milans royaux hivernants dans la région. N'oubliez pas de prospecter les jours précédents afin de connaître au mieux les habitudes des oiseaux pour être le plus efficace possible le jour J.

Cette action a lieu dans le cadre du comptage simultané en France (et en Suisse), opération d'importance majeure pour le Plan National d'Action Milan royal et la LPO Auvergne. Un grand merci à tous et toutes !

N'hésitez pas à consulter dans "données et analyses" la carte concernant l'hivernage de janvier 2009 pour voir où sont les différents sites de rassemblement et portez vous volontaire auprès des coordinateurs départementaux qui organisent le comptage :

Puy-de-Dôme : Romain RIOLS :
romain.riols@lpo.fr

Haute-Loire : Franck CHASTAGNOL :
franck.chastagnol@lpo.fr

Cantal : Jean-Yves DELAGREE :
j.delagree@gmail.com

Atlas national des oiseaux nicheurs et atlas national des hivernants 2009-2013

En 2009 a commencé la récolte de données pour l'atlas national des oiseaux nicheurs. A partir de cet hiver commence également l'atlas national des oiseaux hivernants. Celui-ci durera 4 hivers (de 2009-2010 2012-2013). La LPO Auvergne coordonne cet atlas pour l'ensemble de la région. La période d'inventaire concerne les mois de décembre 2009 et janvier 2010. Deux types d'informations sont recherchées :

- un inventaire qualitatif : il faut saisir vos données sur le site www.faune-auvergne.org

- un inventaire quantitatif : sur une maille atlas 10x10 km (voir sur www.faune-auvergne.org), on choisit un carré 2x2 km dans lequel on effectue un transect d'environ 3 km pendant lequel on note tous les oiseaux vus et entendus, leur nombre et la distance à laquelle on les a vus. Chaque transect doit être fait 2 fois, 1 en décembre et l'autre en janvier.

Pour toute information concernant ce protocole et si vous désirez inventorier une des mailles régionales, contactez Pierre TOURRET - (pierre.touret@lpo.fr).

Protection de la chouette chevêche dans la plaine d'Ambert

Bilan répartition de l'espèce dans la plaine d'Ambert :

La zone, d'une superficie de 100 km² environ, s'étend de Job à Dore l'Eglise. La prospection de la zone est à réaliser tous les 5 ans, dans sa totalité. La prospection actuelle a été réalisée sur 2 ans.

L'estimation est de 70 couples pour la zone, ce qui s'inscrit bien dans le fait que l'Auvergne est un bastion de l'espèce en France. Chaque couple repéré se trouve dans un petit hameau traditionnel, en plaine. Ceci met l'accent sur l'importance que peut avoir, sur le maintien de l'espèce, toute modification dans cet habitat (rénovation, notamment), et l'utilité de la pose de nichoirs lorsqu'une modification importante apparaît.

Le lycée d'Ambert avait été contacté par le Groupe Local de la LPO, pour la réalisation d'une vingtaine de nichoirs à chouette chevêche, via le brevet

de menuiserie, et avait répondu favorablement.

Il nous restait à trouver le financement (200 €), ce qui est maintenant fait puisque la Mairie vient de nous accorder une subvention.

Nous prenons à notre charge la réalisation des systèmes anti-prédateurs (SAP), pour compléter l'équipement : 10 sont déjà fabriqués

Nous espérons pouvoir ainsi réaliser dès cet hiver les premières poses de nichoirs, dont il faudra discuter les modalités d'ici là (lieux d'installation - contact avec les propriétaires - pose d'étiquettes...)

Georges SAUVESTRE, Groupe local d'Ambert



ph. Georges Sauvestre

ZOOM SUR LA MIGRATION

Le samedi 3 et le dimanche 4 octobre 2009 s'est déroulé un peu partout en Europe une animation désignée sous le terme « d'EuroBirdWatch », reprise chez nous sous l'appellation de « zoom sur la migration ». En Auvergne, quatre sites propices à l'observation de la migration furent retenus :

- Châtel de Neuvre et Montluçon dans l'Allier
- La montagne de la Serre dans le Puy de dôme
- Et Prat de bouc dans le Cantal.

Des températures trop clémentes ayant certainement retardé le départ des migrateurs, le nombre d'oiseaux observés ne fut pas extraordinaire (nettement inférieur aux données de l'an dernier), mais le nombreux public accueilli put néanmoins s'initier au comptage en direct des oiseaux de passage (ce qui est nettement plus facile quand ceux-ci passent partout petits groupes, ce qui fut généralement le cas !). Des

expositions, des DVD sur le phénomène migratoire qui tournait en boucle, espace jeux pour les tout-petits, ... Tout fut mis en œuvre pour que nos observateurs d'un jour repartent avec un excellent souvenir de cette journée !

Bernard RAYNAUD; Groupe local Cantal



Zoom migration — ph. LPO Auvergne

Une nouvelle expo : l'arbre et l'oiseau

La ville de Cournon a organisé en septembre 2009 une exposition sur le thème de l'arbre (10 jours d'ouverture au public).

Diverses associations ont été sollicitées pour contribuer à cette manifestation. En ce qui concerne le groupe LPO Cournon, nous avons proposé de traiter le thème sous l'angle de "l'arbre et l'oiseau".

Nous avons conçu 8 panneaux illustrés qui ont permis d'aborder 4 thèmes :

L'arbre et l'oiseau, des inséparables.

L'arbre pour se nourrir (2 panneaux) : les insectes, les plantes grimpantes, les plantes parasites, les arbres morts, les fruits.

L'arbre pour abriter la reproduction (4 panneaux) : les nids construits, les nids dans des cavités naturelles, les nids dans des cavités creusées, nicher seul

ou en colonies.

Des équilibres fragiles (synthèse et conclusion).

Pendant les 10 jours de l'exposition 5 bénévoles du groupe de Cournon ont assuré la présentation des panneaux et les commentaires auprès du public concerné.

25 classes de primaire sont venues voir l'exposition (environ 675 élèves + 25 enseignants et 25 parents d'élèves) ainsi qu'environ 140 adultes en visiteurs "libres" : soit près de 900 contacts !

Ces panneaux ont été présentés par Jean lors de la réunion des groupes locaux le samedi 21 novembre 2009. Ils sont désormais à disposition et peuvent être demandés au local rue du Clos Perret.

Jean MAZADE, Groupe local Cournon

Participation au Journées du Patrimoine -19 et 20 septembre 2009

Le château d'Hauterive, près d'Issoire jouit d'un magnifique domaine de 14 ha dont 7 de parc, de jardins potagers fleuris et de dépendances en très bon état. A l'occasion des journées du patrimoine, Mme Maire-Caroline d'Hauterive a proposé à la LPO de participer pour animer le site.

Nous avons accepté son invitation et décidé d'installer 3 expositions et un stand de découverte de la LPO. « Plumes de nuit » a été placé dans l'allée ronde de la chambre de verdure. Des photos de la faune du Val d'Allier ont été suspendues aux jeunes charmes de la plantation en quinconce. La série de panneaux « jardin de nature » a été astucieusement suspendue aux poutres du grand préau. Le dimanche, à 15 heures, dans la belle écurie voûtée, décorée par l'expo papillons du Conseil général, une conférence diaporama a été présentée par François Guélin de la LPO.

Nous avons accueilli 586 adultes et plus de 40 enfants. Invités à d'abord visiter les dépendances, le parc avec les expositions, les visiteurs se sont en-

suite présentés au stand LPO. Les premiers enfants revenus qui ont su citer les noms des chouettes et hiboux découverts dans la chambre de verdure ont été récompensés par des livres et des marques page.

Cette manifestation a suscité beaucoup de questions sur la LPO et a permis 3 adhésions. Le diaporama sur les hirondelles a eu un grand succès. François Guélin a passionné 50 adultes assis, 50 adultes debout et plein d'enfants posés sur le tapis. Autant de personnes n'ont pu entrer dans la salle.

Nous représenterons la conférence à la Maison des associations en janvier et en profiterons pour revitaliser le groupe local d'Issoire.

Nous avons eu l'honneur de recevoir M. Maurice Mestre, conseiller général et M. Bruno André et sa famille, nouveau sous préfet d'Issoire.

Madeleine-Marie Lucas, Groupe local d'Issoire

Retrouvez
toute l'actualité
des groupes
sur [www.lpo-
auvergne.org](http://www.lpo-
auvergne.org) —
rubrique
groupes lo-
caux

Suivi du busards Cendré Sur le plateau du Mézenc-Meygal, en Haute-Loire

Jusqu'à ces dernières années, nous pensions que le plateau du Mézenc-Meygal recélait suffisamment de zones naturelles pour que le Busard Cendré puisse nicher au sol en toute tranquillité. Mais, à y regarder de plus près, force est de constater qu'il n'en est rien. L'intensification des pratiques agricoles, ici comme ailleurs, a des conséquences néfastes sur la reproduction de ce rapace, qui s'installe de plus en plus dans les prairies de fauche ou les friches humides pâturées très tôt dans la saison. La nidification est alors perturbée : de nombreux couples voient leurs pontes détruites par les machines ou piétinées par les vaches et les chevaux.

Cette année, pour la première fois, nous avons réussi à constituer une petite équipe de bénévoles (de 2 à 4 personnes) pour tenter de remédier à cette situation.

Ayant repéré une vingtaine de couples cantonnés, il a fallu se rendre à l'évidence : nous ne pourrions les suivre tous ! Nous avons donc concentré nos efforts sur trois sites. Deux d'entre eux – Fay sur Lignon et Chaudeyrolles – nous étaient déjà familiers : en 2008, nous y avons recherché les nids pour marquer les jeunes. Le troisième site, sur la commune de Saint-Front, nous paraissait primordial à protéger, puisque six couples s'y étaient installés ce printemps, après plusieurs années d'échecs. Grâce à une personne habitant le secteur, nous avons pu contacter 4 agriculteurs concernés par les nichées, qui ont tous donné leur accord pour intervenir sur leurs terrains.

Le travail de protection pouvait alors avoir lieu : délimitation de carrés d'herbe à conserver lors de la fauche, mise en place de volières ou de parcs pour empêcher les vaches de piétiner les œufs ou les jeunes. Nous sommes également intervenus sur la commune de Moudeyres pour protéger un nid repéré par un ami. Enfin, une dernière nichée était sauvée à Freycenet-Lacuche, grâce aux collègues du CORA Ardèche qui l'avait repérée.

Au final, 9 agriculteurs ont été contactés, tous de façon positive. Sur 27 jeunes volants, 15 l'ont été grâce à la protection des nids, ce qui confirme l'importance de l'action en faveur de cette espèce.

Nous remercions toutes les personnes – bénévoles de la LPO ou du CORA, agriculteurs – qui se sont mobilisées durant cette saison. Nous espérons être plus nombreux l'an prochain, afin de pouvoir suivre tous les couples de busards repérés.

Vous aussi participez à la campagne Busards en contactant Arlette Bonnet, tél. 04 71 08 77

Arlette BONNET, Groupe local Haute-Loire

art. Alex Clamens

Camargue : le Conservatoire du littoral va acquérir 4500 ha

Déjà propriétaire en Camargue de plusieurs sites de quelques dizaines à quelques centaines d'hectares chacun, le Conservatoire du Littoral s'était vu attribuer par l'Etat les terrains de la Réserve nationale (13117 ha) dont la SNPN conserve la gestion. En 2008, il avait acquis 2100 ha de lagunes appartenant à la Compagnie des Salins du Midi, avec en particulier l'étang du Fan-

gassier, seul site de nidification régulière des flamants roses. Le 30 octobre le ministère de l'Ecologie a annoncé que 4500 ha supplémentaires, appartenant aussi à la Compagnie des Salins, allaient s'ajouter à ce patrimoine pour une valeur de 45 millions d'euros. Avec 21 000 ha d'un seul tenant, le Conservatoire possèdera alors plus du quart de la surface du delta.

Futurs parcs nationaux en France

Suite au Grenelle de l'environnement, trois projets de parcs nationaux sont plus ou moins avancés. Le Parc national des Calanques, près de Marseille, devrait voir le jour en 2010. La procédure de création d'un Parc national de forêt de plaine a été lancée sur la zone de

Châtillon, Châteauvillain et Arc-en-Barrois, à la limite des régions Bourgogne et Champagne-Ardenne. Enfin, un Parc national de zone humide est envisagé. Le site devant l'accueillir n'a pas encore été choisi mais le val d'Allier serait sur les rangs.

Le ballon rond donne un sursis aux éléphants

En Afrique du Sud, les autorités vont reporter les campagnes d'abattage d'éléphants dans les espaces protégés où ils sont en surnombre, à cause de l'afflux de

touristes dans les parcs nationaux que ce pays va connaître à l'occasion de la coupe du monde de football qu'il organise en 2010.

Le tabac et l'environnement

D'après le rapport International Coastal Cleaning 2009, les cigarettes et leurs filtres représenteraient 28% des déchets ramassés en bord de mer. Et d'après

la revue The Ecologist la culture du tabac serait responsable de 5% de la déforestation en Afrique et de 20% de celle du Malawi.

L'Islande reprend la chasse à la baleine malgré les pressions internationales

La chasse à la baleine s'est ouverte le 26 mai 2009 en Islande et elle se poursuivra, ceci en dépit de nombreuses protestations internationales et d'un appel de 26 pays, dont 11 de l'Union Européenne à mettre fin à cette activité. L'Islande, qui avait repris depuis 2006 cette chasse, avait alors mis fin à un moratoire de 16 ans. Le quota de

prises de cétacés a été porté pour 2009 à 100 baleines de Minke et 150 rorquals, contre 40 baleines de Minke et 9 rorquals l'an passé. L'Islande est le seul pays avec la Norvège à autoriser la chasse commerciale de la baleine. Le Japon la pratique officiellement à des fins scientifiques, même s'il commercialise la viande.

art. Jean Fontenille

Corrida aux arènes de Nîmes

La course aux bêtes à cornes est bel et bien engagée dans les arènes de la vieille cité gallo-romaine. Il ne s'agit pas ici de faire le point sur le sort réservé à ces malheureux taureaux massacrés dans l'arène, mais bien plus de « causer » de ce minuscule gastéropode très récemment médiatisé.

La clausilie romaine (*leucostigna candidescens*) : c'est son nom, s'est vraisemblablement établie grâce aux légions romaines qui peuplaient les lieux il y a quelque 2000 mille ans. Collée à des amphores, elle est arrivée de sa région natale italienne : les Apennins.

Très pacifique ce petit gastéropode - dont la fragile coquille s'ouvre à gauche contrairement à la plupart des autres escargots - ne vit que sur les murs des arènes en un lieu bien localisé.

Ces effectifs très réduits (moins de 100 spécimens) ne rentrent pas en concurrence avec d'autres escargots.

Repérée pour la 1ère fois en 1903, puis revue en 1974 et en 1978 et enfin très dernièrement en mars 2009, la clausilie est l'objet de toutes les attentions. Après la flambée médiatique de ces derniers mois sur les « grands médias nationaux : France 2, TF1, France 3 etc. », la municipalité s'est engagée à ne pas désherber les lieux où elle vit.

Des chercheurs se penchent actuellement sur cette espèce qui n'est pas invasive en se posant quelques questions : Comment a-t-elle évolué (génétiquement, morphologiquement) après plusieurs siècles d'isolement ? Comment la protéger efficacement ?

Oiseaux migrateurs à Venise

Destiné à protéger Venise des eaux de l'Adriatique, l'Etat italien a décidé voici quelques années, la construction d'une série de barrages mobiles montés sur vannes hydrauliques. Les constructeurs de ce projet nommé « Moïse », se sont engagés à bloquer provisoirement les travaux à chaque période de nidification.

stopper la procédure d'infractions à la directive Habitats sur la protection des espèces. En effet plusieurs dizaines de milliers d'oiseaux migrateurs viennent nidifier chaque année sur la lagune vénitienne.

C'est à ce prix que l'union européenne a décidé de

Ces derniers mois, le Centre de Soins a répondu à plusieurs sollicitations des médias pour des reportages ou des interviews permettant ainsi de mettre en avant ses actions et ses compétences. Aujourd'hui, François et moi allons jouer le rôle de journalistes en herbe afin de mettre en avant les acteurs principaux du Centre de Soins : les bénévoles. Nous avons choisi de vous présenter un acteur important auprès de l'oiseau blessé : le vétérinaire, Johanna OUZIAUX, vétérinaire au centre de soin pour oiseaux blessés.

1) Originaire de la Région Nord, comment as-tu « atterri » en Auvergne ?

L'auvergne m'a toujours attirée par la richesse de sa nature et de ses paysages.

A l'issue de la première année à l'école vétérinaire de Maisons Alfort, j'ai eu envie de passer mes vacances d'été aux services de la faune sauvage et ainsi approfondir mes connaissances en ornithologie. En effet, j'ai découvert le monde des oiseaux à travers le Centre de Soins (CDS) de l'école, qui accueille des oiseaux et quelques mammifères blessés ou en difficultés.

C'est pour cela qu'en 2001 et 2003, j'ai postulé pour des séjours d'éco-volontariat au CDS de Clermont-Ferrand. J'y ai passé 5 semaines en tout et suis restée proche de certains bénévoles. Je suis revenue dans la région pour y habiter à la fin de mes études.

2) As-tu une formation particulière ou tout vétérinaire peut-il le souhaite s'investir en faveur des oiseaux sauvages ?

Tout vétérinaire sensible à la cause et intéressé peut s'investir notamment en prodiguant les premiers soins aux oiseaux lorsqu'il est apporté par un particulier directement à la clinique ; Mais très souvent, le vétérinaire par manque de connaissances ou par peur d'être maladroît vis-à-vis de l'oiseau, n'ose pas faire les soins, sans compter que les oiseaux stressent à la moindre manipulation. En plus les cliniques n'ont généralement pas de structure adaptée pour accueillir l'oiseau.

Pour ma part, j'ai suivi un module optionnel « faune sauvage » lors de ma formation et j'ai approfondi mes connaissances lors de l'élaboration de ma thèse, dont le sujet portait en partie sur la particularité du traitement des plaies chez les oiseaux.

Concernant le lien avec les vétérinaires, je souhaite ajouter qu'un projet est en cours. Une enquête va leur être envoyée afin d'améliorer la collaboration entre CDS et vétérinaires dans les départements limitrophes du Puy de Dôme.

3) Imaginons que tu ouvres ta propre clinique dans un avenir proche, comment gèreras-tu les particuliers qui t'apporteront un oiseau ?

J'accepterai bien sûr l'oiseau et je pratiquerai après diagnostic les premiers soins (nettoyage de plaie, suture, ...). Si l'oiseau présente une fracture, je ferai une radiologie pour évaluer la gravité de la fracture. Après, c'est au cas par cas, en fonction de l'état général de l'oiseau et de la fracture, il faudra parfois brocher l'oiseau, mais dans tous les cas immobiliser le membre fracturé.

Puis, l'oiseau sera signalé au CDS le plus proche et rapatrié rapidement car il est le seul lieu qui possède des structures appropriées pour sa convalescence et sa rééducation.

4) Combien de temps par semaine passes-tu au CDS ?

J'effectue 3 à 4 passages par semaine au CDS : 2 à 3 la semaine et 1 à 2 le week-end.

En hiver, je consacre au moins un après-midi complet pour effectuer le suivi des oiseaux en soins et voir toutes les nouvelles entrées depuis mon précédent passage. En été, je me focalise sur les oiseaux nécessitant des soins vétérinaires car à cette époque, il peut y avoir plus de 20 entrées par jour. Cela représente plus de 400 heures par an.

5) Avec le capacitaire du CDS, Pedro CEA, vous proposez aux bénévoles intéressés les plus assidus de suivre des modules de formation. Quels sont les objectifs de ces modules ? Qu'est ce que tu retires de ces expériences ?

Avec Pedro, nous proposons des modules de formation depuis début 2009: contention de l'oiseau ; soins des plaies ; médication et gavage ; pansements. Il s'agit de sessions d'environ 2h pour 4 à 5 bénévoles à chaque fois. A ce jour, il y a une dizaine de personnes formées aux trois premiers modules.

L'intérêt de ces formations c'est par exemple de permettre aux bénévoles d'apprendre les bons gestes de contention pour ne pas blesser l'oiseau mais aussi ne pas se blesser.

C'est aussi important que chacun connaisse les protocoles en place afin d'avoir des pratiques communes et d'assurer un suivi et une cohérence dans les soins. Il ne s'agit pas de s'improviser soigneur ou de jouer à l'apprenti sorcier ! Les personnes qui ont validé leurs modules de formation sont autonomes lors des permanences le week-end et peuvent gérer seules les soins quotidiens.

Pour moi, c'est aussi un moment convivial avec les bénévoles où on prend le temps de mieux se connaître, de discuter des attentes et des envies de chacun par rapport à son investissement au CDS.

6) Au CDS, les moyens techniques sont différents de ceux que tu rencontres en clinique/cabinet. De ce fait, rencontres-tu des difficultés dans la mise en place de certains soins ?

Il faut savoir que la manière de soigner un oiseau blessé est complètement différente de la manière de soigner chat ou chien. L'oiseau stress énormément et la durée de l'examen est limitée pour éviter tout accident cardiaque. Avec l'oiseau, le facteur temps est primordial. Il faut également penser à adapter la fréquence des soins car trop rapprochés, ils peuvent entraîner une agressivité de l'oiseau et un risque pour le soignant comme pour le soigné.

Les difficultés rencontrées sont surtout observées pour les soins des yeux car les collyres et les pommades ophtalmiques ont une péremption rapide (coût global trop important), avec de nombreuses applications tout au long de la journée (jusque 6 fois par jour dans certains cas) et les appareils d'ophtalmologie ne sont pas disponibles. De même, les fractures sont détectées par palpation et non par des clichés radiographiques. Cela n'empêche pas le soin mais peut en diminuer la qualité.

Pour les médications, je gère le stock des produits reçus en dons des pharmacies et je limite au strict nécessaire les achats. Le choix des médicaments est certes plus limité que dans une clinique vétérinaire.

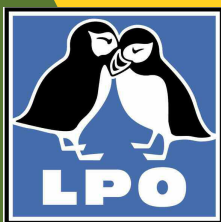
En fait la principale qualité d'un vétérinaire bénévole c'est le système D !

Nous remercions Johanna de nous avoir consacré un peu de son temps de soin pour l'interview.

Frédérique COLLIN et François FELGINES

Johanna
OUZIAUX,
vétérinaire
bénévole au
centre de
soins pour
oiseaux
blessés





Auvergne



je fais un don à la LPO Auvergne

— Pour participer à la protection du Milan Royal, du Busard Cendré et des hirondelles

— Pour aider le centre de soins pour oiseaux blessés

— Pour développer la vie associative

Avant le 31 décembre 2009, vous pouvez
envoyer vos dons au

2 bis, rue du Clos Perret 63 100 Clermont-
Ferrand (un reçu fiscal vous parviendra
courant février)

Début 2010, vous pourrez faire vos dons
directement sur le site de la LPO-Auvergne

www.lpo-auvergne.org

VOTRE BLOC-ADRESSES LPO ...

www.lpo-auvergne.org

LPO Auvergne — Siège social

2 bis rue du Clos-Perret, 63100 Clermont-Fd 04 73 36 39 79
Auvergne@lpo.fr

Centre de Soins pour oiseaux blessés

2 rue de la Gantière, 63000 Clermont-Fd 04 73 27 06 09
cds.auvergne@lpo.fr

Réserve Naturelle du Val d'Allier (LPO)

8 Boulevard de NOMAZY, 03000 Moulins 04 70 44 40 66

LPO Auvergne — Espace Nature du Val d'Allier

8 Boulevard de NOMAZY, 03000 Moulins 04 70 44 46 29
lpo-auvergne.03@wanadoo.fr

LPO Auvergne — Maison des Oiseaux du Haut Allier

Le Prieuré, 43380 Lavoute-Chilhac 04 71 77 43 52
lpo-auvergne.43@wanadoo.fr

— LES GROUPES LOCAUX de la LPO —

LPO - MONTLUCON (03)

Annette Faurie 04 70 28 21 83 et Patricia Godé 06 88 27 56 56

LPO - MOULINS (03)

Marie-Agnès LARBOT : 04 70 20 02 52

LPO - VICHY (03)

Robert ANDRIEU : 04 70 31 40 15

LPO - CANTAL (15)

Bernadette WENISCH : 04 71 48 56 19

LPO - HAUTE-LOIRE (43)

Maurice Maurin : 04 71 03 40 84

LPO - COURNON (63)

Jacques Chany : 04 73 36 39 79

LPO - ISSOIRE (63)

Madeleine Marie LUCAS et Anne PELISSIER : 04 73 93 78 08

LPO - RIOM (63)

Christian Fargaix : 04 73 36 39 79

LPO - THIERS (63)

Annie DENEFFLE : 04 73 94 76 72

LPO - Chaîne des Puys (63)

Bruno GILBERT : 04 73 78 37 36

LPO - AMBERT (63)

Georges Sauvestre : 04 73 82 17 17

— LES RESPONSABLES DES REFUGES EN AUVERGNE —

ALLIER : Bruno CARRERE

25 rue St Charles 03170 BEZENET

CANTAL : Jean-Pierre et Evelyne REGNIES

le bourg 15 290 CAYROLS tel : 04 71 46 13 90

HAUTE-LOIRE : Laurence HALLU

La Gazelle 43130 St André de Chaleçon. Tel : 04 71 58 44 40

PUY DE DOME : renseignements au local LPO : 04 73 36 39 79

LPO Infos Auvergne : journal des adhérents de la LPO Auvergne

2 bis rue du Clos-Perret 63100 CLERMONT-Fd

Resp. de la publication : B. Reynaud. PAO : L. Ferrère

Dépôt légal à parution: N°67— DÉCEMBRE 2009 © LPO Auvergne

Impression DECOMBAT, Z.A. des Pradeaux 63360 GERZAT – Tirage : 1200 exs

L'Equipe de rédaction du LPO Infos : Stéphanie Besse, Alex Clamens, Jean Fontenille, François Guélin, Paul
Nicolas, Bernard Raynaud

Illustration : LPO Auvergne : PAO : Ludovic Ferrère — envois : Madeleine Marie Lucas et Céline Lefranc

Merci aux personnes qui ont collaboré à ce numéro, et aux bénévoles pour la mise sous enveloppes

